

**UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À MONTRÉAL**  
**COMITÉ DES SERVICES AUX COLLECTIVITÉS**

EXTRAIT du procès-verbal de la cent soixante-treizième assemblée ordinaire du Comité des services aux collectivités de l'Université du Québec à Montréal, tenue le lundi 28 avril 2014, à 9 heures 30 minutes, à la salle Pierre J. Jeannot (D-5500) du pavillon Athanase-David, à Montréal.

---

**Renouvellement du mandat de monsieur Rémi Fraser à titre de membre externe au Comité des services aux collectivités**

**RÉSOLUTION 2014-CSAC-1076**

ATTENDU l'article le Règlement no 3 des procédures de désignation et plus particulièrement l'article 11.3;

ATTENDU les dispositions de la Politique no 41 des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 85-CE-4708 adoptée par la Commission des études relative aux critères et procédures de sélection des membres externes du Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2007-CSAC-844 adoptée par le Comité des services aux collectivités le 5 février 2007 recommandant à la Commission des études de modifier la définition des organismes externes pouvant siéger au Comité des services aux collectivités;

ATTENDU la résolution 2011-CE-11821 adoptée par la Commission des études le 14 juin 2011 nommant monsieur Rémi Fraser, directeur général du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités, pour un premier mandat prenant effet rétroactivement le 1<sup>er</sup> juin 2011 et se terminant le 31 mai 2014;

ATTENDU que monsieur Rémi Fraser a exprimé le souhait de voir son mandat renouvelé;

ATTENDU la lettre d'appui du Regroupement des Auberges du cœur du Québec;

ATTENDU la recommandation de la présidente du Comité des services aux collectivités;

IL EST PROPOSÉ par madame Martine Blanc, appuyé par madame Line Chamberland, que le Comité des services aux collectivités :

RECOMMANDE à la Commission des études de nommer monsieur Rémi Fraser, directeur général du Regroupement des Auberges du cœur du Québec, à titre de membre externe du Comité des services aux collectivités, pour un second mandat prenant effet le 1<sup>er</sup> juin 2014 et se terminant le 31 mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

COPIE CONFORME  
Montréal, le 28 avril 2014

(s) Sylvie B. de Grosbois  
Présidente du Comité des services aux collectivités



Le 28 avril 2014  
VC/mp